
SOUS LA DIRECTION DE
Myriam Achour-Kallel

Le social par le langage

La parole au quotidien



En parlant ou en écrivant, nous transmettons des informations. Mais nous fabriquons surtout des situations sociales. Ce sont ces idées de construction sociale de tout usage linguistique que développent les contributions de cet ouvrage. Tels des passeurs, les gens réorganisent, au quotidien et suivant les conjonctures, leur environnement, faisant circuler des sens d'un espace à l'autre.

Les travaux de cet ouvrage portent majoritairement sur le Maghreb, mais ils abordent aussi des pays comme le Brésil, l'Égypte, l'Iran ou encore le Liban. Cette approche comparative et décentrée contribue à montrer que, où que l'on soit, ce sont avant tout des rapports sociaux que mettent en lumière les usages linguistiques.

Suivant le type de passage considéré, les contributions se classent en trois parties : « passages ordinaires », comme prier et parler ; « passages provoqués », comme le cas d'un changement politique brutal ou d'une conversion religieuse ; enfin « passages et globalisations », proposant des analyses plus amples des pratiques du langage.

Myriam Achour-Kallel est enseignante-chercheuse à la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis et chercheure associée à l'IRMC. Elle a soutenu en 2008 à la MMSH, Aix-en-Provence, une thèse de doctorat en anthropologie. Ses travaux actuels traitent de l'anthropologie du langage et des pratiques des sciences humaines et sociales. Elle est l'auteure de plusieurs publications portant sur les enjeux sociologiques et politiques du langage et est actuellement responsable du séminaire « Anthropologies : pratiques et perspectives », à la FSHST.

Ont contribué à cet ouvrage : Myriam ACHOUR-KALLEL, Dorra BEN ALAYA, Slah Eddine BEN FADHEL, Mohamed BENRABAH, Katia BOISSEVAIN, Niloofar HAERI, Fatiha KAOUËS, Fatima Zahra LAMRANI, Catherine MILLER, Renato ORTIZ, Khaoula TALEB IBRAHIMI.



Le social par le langage

La parole au quotidien

Cet ouvrage est publié avec le concours
de l'Agence universitaire de la
Francophonie (AUF)

KARTHALA sur Internet : www.karthala.com
Paielement sécurisé

Couverture : Photomontage de Besma Ouraïed (D.R.).

© Éditions KARTHALA, 2015
ISBN : 978-2-8111-1366-7

SOUS LA DIRECTION DE
Myriam Achour-Kallel

Le social par le langage

La parole au quotidien

IRMC
20, rue Mohamed
Ali Tahar
1002 Tunis

Karthala
22-24,
boulevard Arago
75013 Paris



L'IRMC
USR 3077



L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077).

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale.

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Depuis septembre 2013, l'IRMC est dirigé par
Karima DIRÈCHE.

Site internet de l'IRMC :
<http://www.irmcmaghreb.org>.

Préparation éditoriale : Romain Costa.

PAO et couverture : Besma Ouraïed.

Table de translittération

ء =	'
ب =	b
ت =	t
ث =	th
ج =	j
ح =	h
خ =	kh
د =	d
ذ =	dh
ر =	r
ز =	z
س =	s
ش =	sh
ص =	s
ض =	dh
ط =	t
ظ =	dh
ع =	'
غ =	gh
ف =	f
ق =	q
ك =	k
ل =	l
م =	m
ن =	n
ه =	h
و =	w
ي =	y

Voyelles longues de prolongation : ا = â, و = û ; ي = î ; آ = ê

Auteurs

Myriam ACHOUR-KALLEL, anthropologue à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Université de Tunis et chercheure associée à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC).

Dorra BEN ALAYA, psychologue à l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis, Université de Tunis El Manar.

Slah eddine BEN FADHEL, psychologue à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Université de Tunis.

Mohamed BENRABAH, sociolinguiste à l'Université Stendhal Grenoble 3, Université de Grenoble et au Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM).

Katia BOISSEVAIN, anthropologue à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC), MMSH, Université Aix-Marseille.

Niloofar HAERI, anthropologue à la John Hopkins University, Baltimore, USA.

Fatiha KAOUËS, socio-anthropologue à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC), MMSH, Université Aix-Marseille.

Fatima Zahra LAMRANI, sociolinguiste à la Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V, Rabat.

Catherine MILLER, anthropologue à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), MMSH, Aix-en-Provence.

Renato ORTIZ, anthropologue à l'Université de Campinas (UNICAMP), Brésil.

Khaoula TALEB IBRAHIMI, sociolinguiste à l'Université d'Alger 2 et au Laboratoire de linguistique, sociolinguistique et didactiques des langues (LISODIL).

Remerciements

Le présent ouvrage est le produit d'un projet porté par un appui logistique et institutionnel de l'IRMC. Je remercie les deux directeurs qui se sont succédé pendant la durée du projet : Pierre-Noël Denieul qui l'a soutenu tout au long de sa réalisation et Karima Dirèche qui a poursuivi le travail d'édition. Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble de l'équipe de l'IRMC pour son investissement dans les différentes phases de ce travail : Raja Chaaba, Romain Costa, Khaled Eljomni, Sawssen Fray, Hayet Naccache, Besma Ouraïed et Christiane Saddam.

Je remercie l'ensemble des contributeurs de cet ouvrage ainsi que ceux qui ont participé par leurs idées et par leurs réflexions aux premières réunions du programme sans poursuivre l'aventure avec nous.

Les textes mis à contribution dans cet ouvrage ont bénéficié de l'expertise de relecteurs d'une manière tout à la fois critique et constructive. Que toutes et tous en soient remerciés.

Sommaire

Myriam ACHOUR-KALLEL

Des passeurs au quotidien : de quelques usages du langage. *Introduction* 13

I. Passages ordinaires

Niloofar HAERI

La Salat et son langage : prier hors de la mosquée 35

Fatima Zahra LAMRANI

Language as an Instrument for Creating Injustice in the Moroccan Court of Justice 47

Dorra BEN ALAYA

Représentation sociale de trois codes linguistiques et rapports symboliques 67

Khaoula TALEB IBRAHIMI

Passeurs et parcours algériens en langues. Images du « dire en langues » pluriel et plurilingue 83

II. Passages provoqués

Myriam ACHOUR-KALLEL

« Ici on parle tunisien ». Écriture du politique et politique de l'écriture ou qui ne peut pas être passeur ? 95

Katia BOISSEVAIN

Prier Jésus en derja tunisienne. Le statut des langues dans le processus de conversion au protestantisme évangélique 119

Fatiha KAOUËS

Les langages du protestantisme évangélique 133

Slah eddine BEN FADHEL

Langage, culture et développement psychologique de l'enfant 147

III. Passages et globalisations

Renato ORTIZ

Les sciences sociales et la langue anglaise 157

Mohamed BENRABAH

*Défis pour la langue arabe à l'ère de la mondialisation et du
« Printemps démocratique »* 185

Catherine MILLER

*Du passeur individuel au « mouvement linguistique ».
Figures de traducteurs vers l'arabe marocain* 203

Introduction

Des passeurs au quotidien : de quelques usages du langage

Myriam ACHOUR-KALLEL

Le langage n'est pas un phénomène surajouté à l'être-pour-autrui : il *est* originellement l'être-pour-autrui, c'est-à-dire le fait qu'une subjectivité s'éprouve comme objet pour l'autre.

Jean-Paul Sartre, 1976, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 422.

D'emblée, j'ai vu mon Europe centrale dans le voisinage inattendu de l'Amérique latine : deux lisières de l'Occident situées aux extrémités opposées [...]. Nous cautions et un pont argenté, léger, tremblotant, scintillant, s'érigait comme un arc-en-ciel au-dessus du siècle entre ma petite Europe centrale et l'immense Amérique latine ».

Milan Kundera, *Le rideau*, Paris, Gallimard, 2005, 100-101.

« Le social par le langage » est le résultat des rencontres d'un programme de recherche de deux années (décembre 2010 à janvier 2012) ayant deux objectifs à l'origine : d'une part, montrer des rapports socialement bigarrés et expressifs entre langage et groupes sociaux et, d'autre part, emprunter une démarche à échelle comparative distendue. Le premier objectif s'est finalement affiné et le deuxième modéré comme le montre cette introduction. Une première partie, générale, porte sur le langage comme modalité d'observation et comme axe d'analyse de réalités sociales. La deuxième partie présente les arguments du choix d'une problématique plus resserrée, orientée vers les pratiques du langage du point de vue des acteurs, ces derniers étant conceptualisés par le terme « passeurs ». Dans la troisième partie, enfin, sont exposées les différentes modalités retenues pour montrer de quelles manières ces passeurs, en situation, font usage du langage.

Constructions sociales du langage

Puisque la majorité des contributions porte sur les pays du Maghreb, commençons par cette aire géographique. En Tunisie, par exemple, les acteurs sociaux disposent d'au moins trois langues : officielle, l'arabe classique ;

« étrangère », le français, et natale, le tunisien ¹. Cette cohabitation linguistique fait l'objet de multiples enjeux tant politiques et institutionnels – en termes de politiques publiques – que sociologiques – en termes de pratiques sociales. Les recherches portant sur la problématique linguistique dans les pays du Maghreb central l'ont, pour la plupart, abordé à partir de deux postures : la première insiste sur les changements contextuels des politiques publiques en matière linguistique, notamment au niveau de l'enseignement ² ; la seconde analyse leurs implications à partir de différents angles : juridique (Babadji, 1990 ; Ben Achour, 1995), historique (Dakhli, 2004 ; 2008), sociolinguistique (Naffati, Queffélec, 2004 ; Jerad, 2007), sociologique (Sebaa, 1999 ; Kerrou, 1997 ; Kilani, 1977 ; Ennaji, 2005), psychologique ³, politique (Ben Achour, 1995 ; Bras, 2004) ou encore littéraire (Collectif, 1997). Mais peu de travaux se sont fédérés pour présenter une vision globale des faits de langue en Tunisie et au Maghreb ⁴. Les travaux présentés ici entendent contribuer aux débats scientifique et public au sujet des usages langagiers et de leurs significations sociales. La démarche d'ensemble a été soutenue par une triple perspective : empirique, comparative et interdisciplinaire. Même si l'anthropologie est la discipline la plus sollicitée dans l'ouvrage, d'autres ont également été impliquées comme la psychologie (Ben Alaya et Ben Fadhel), la sociolinguistique (Benrabah, Lamrani et Taleb-Ibrahimi) ou la sociologie (Kaouès). Les contributions, basées pour l'essentiel sur des travaux empiriques, permettent ainsi une confrontation des terrains, des méthodes et des outils d'analyse.

Des études antérieures ont été centrées sur le Maghreb et la Méditerranée, leur objectif étant de s'atteler aux questions relatives aux langues dans cette région pour mieux comprendre ce qu'il s'y joue ou ce qu'il s'y est joué. Dans cet ouvrage, la majeure partie des contributions s'intéresse aussi au monde arabophone et au Maghreb. Mais cela relève, plutôt que d'une ambition en soi, de la disponibilité des chercheurs au moment des réunions du programme de recherche. Nous n'avons donc pas eu l'ambition de mieux comprendre la Méditerranée ou le Maghreb à partir de ses langues. Bien sûr, chaque chercheur-e tente de mieux comprendre l'aire géographique dans laquelle il mène son terrain. Néanmoins, notre fil d'Ariane consiste plutôt à essayer, à partir de la figure du passeur, de comprendre ce que le langage fait ou fait faire aux acteurs et la manière par laquelle celui-ci signifie des rapports sociaux, sans privilégier une aire géographique donnée. De fait, même si les terrains maghrébins sont les plus sollicités dans cet ouvrage, d'autres le sont également,

1. Les berbérophones représenteraient 1 % de la population en Tunisie.

2. Pour le Maroc par exemple, cf. Dawn Marley (2005). Notons que ces références, loin d'être exhaustives, sont citées à titre indicatif.

3. Psychosocial notamment, cf. par exemple Sarah Lawson et Itesh Sachdev (2000).

4. Notons le travail commun issu du projet d'un Atlas linguistique porté par Salah Mejri et Taieb Baccouche (2000). Cf. aussi l'ouvrage sous la direction de Jocelyne Dakhli (2004).

participant tous à la dynamique de réflexion commune : c'est le cas de l'Égypte et du Liban (Kaouès), de l'Iran (Haeri) et du Brésil (Ortiz) ⁵.

Pratiques langagières : terrains hétéroclites et problématiques sociales

Ce choix de comprendre les usages langagiers en dehors de leur unique référence géographique est d'autant plus justifié que rares sont les endroits dans le monde où cette question est sociologiquement ou même psychologiquement évacuée. Il est vrai que les pays arabophones partagent des questions plus ou moins comparables du point de vue linguistique ⁶. Mais cette convergence a souvent, ne serait-ce que tacitement, donné l'impression d'une sorte de consubstantialité des pays du Maghreb et plus amplement des pays arabophones au problème linguistique. Or, en amplifiant le regard et en croisant les observations, l'on s'aperçoit que ces questions s'étendent au-delà des frontières du Maghreb ou du « monde arabe » pour se retrouver avec acuité ailleurs. Quelques exemples suffisent à le montrer :

Un Martiniquais arrivant en France entre dans un café. Avec une parfaite assurance, il lance : 'Garrçon ! un vè de biè.' [...]. Soucieux de ne pas répondre à l'image du nègre-mangeant-les-R, il en avait fait une bonne provision, mais il n'a pas su répartir son effort.

Cette anecdote rapportée par Frantz Fanon (1971, 16) dévoile certains usages du langage comme pratique sociobiologique. Ce n'est pas un hasard s'il lui consacre le premier chapitre de *Peau noire, masques blancs* (« Le Noir et le langage ») en annonçant un projet d'ouvrage, *Le langage et l'agressivité*, qui ne vit jamais le jour. Le créole et son intégration dans les systèmes linguistiques nationaux, ses usages et ses représentations ont été abordés dans la littérature à travers romans et essais ; pensons à Édouard Glissant ou à Patrick Chamoiseau pour ne citer que les plus célèbres. Cette littérature, parfois en langue créole et traitant des représentations qui ostracisent les locuteurs créoles, soulève des problématiques d'ordre social et politique interrogées par de nombreux travaux de terrain ⁷.

En Afrique subsaharienne, des rapports existent entre pratiques langagières et questions sociales et politiques. Emprisonné à de multiples reprises pour ses activités culturelles et politiques, l'écrivain kényan Ngugi wa Thiong'o (2011)

5. Notre ambition comparative initiale était plus grande puisque d'autres terrains étaient considérés lors des premières réunions : les Antilles (Samia Kassab-Charfi), la Bulgarie (Cécile Canut), le Canada (Michelle Daveluy), la Libye (Christophe Pereira) et Mayotte (Foued Laroussi). D'autres chercheurs ont également participé à ces rencontres. Que toutes et tous en soient remerciés.

6. Le cas de la *darja* marocaine est intéressant à cet égard (Caubet, 2003 ; 2005). Nous renvoyons aussi aux travaux de Hadj Miliani (2004) pour l'Algérie, de Catherine Miller (2003) pour l'Égypte et le Soudan ainsi que ceux de Catherine Miller et Niloofar Haeri (2008) pour « l'espace musulman ».

7. Pour La Réunion ou La Guyane, se référer aux travaux de Christian Ghasarian (2004) ; Isabelle Légise et Bettina Migge (2007) et plus largement à l'article de Georges DanielVéronique (2010) qui croise lectures linguistiques et lectures politiques en rapport à l'histoire des usages des langues créoles.

fait part de son point de vue sur la question des langues au Kenya et prendra la décision de n'écrire désormais qu'en kikuyu. De même, la pratique du kiswahili montre comment ses usages quotidiens et artistiques charrient des significations sociales et politiques propres aux réalités contemporaines en Afrique de l'Ouest (Ricard, 2009). Par ailleurs, la pratique et la prolifération du wolof au Sénégal n'est pas dénuée d'un sens clairement politique (Smith, 2010)⁸.

Plus haut et plus à droite du continent africain : l'Europe de l'Est. La guerre sanglante entre Croates et Serbes n'a-t-elle pas été, pour beaucoup, portée par des questions d'ordre linguistique qui continuent à la tirailler ? Souvenons-nous de la polémique qui a eu lieu en Croatie suite à l'ordre donné par le conseil des médias électroniques (janvier 2012) de sous-titrer les films serbes en croate. Au vu des rares différences entre les deux langues, il s'agit précisément d'usages politiques des langues qui mettent en lumière des significations sociales dépassant le strict cadre linguistique pour dévoiler la nature de rapports entre groupes sociaux. Ces problématiques relatives aux pratiques langagières et aux idéologies linguistiques traversent les pays de la région comme en rendent compte les travaux de Patrick Sériot concernant l'Ukraine (2005b), l'ex-Yougoslavie (2005a) ou la Russie (2008). L'Europe de l'Ouest n'est pas en reste. Le luxembourgeois n'est devenu langue nationale qu'en 1984 (Hinzelin, 2012). L'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Belgique, l'Allemagne ou encore la Suisse sont des pays qui vivent, aussi, une situation de diglossie⁹. Nous pourrions supposer que ces exemples ne concernent que des pays hétérogènes d'un point de vue linguistique. Mais cette hypothèse ne nous semble pas valide car ces problématiques existent même dans des pays considérés comme homogènes par les politiques (sociologiquement, les pratiques linguistiques étant toujours hétérogènes, bien qu'à des degrés divers). En France par exemple, Cécile Canut (2000, 83) décrit cette valorisation du « français des Rois de France » opposé au français parlé et pratiqué par les acteurs. Il en va de même au nord du continent américain comme l'atteste la traduction en français québécois de la page d'accueil du réseau social Facebook¹⁰. La raison dépasse le seul critère utilitaire puisque, généralement, le français de France est bien compris par les Québécois. De même, les rapports internationaux vis-à-vis de la variable linguistique charrient des significations sociales et politiques¹¹. Encore une fois, bien plus que des signifiants et où que

8. La liste est encore longue : ces questions se rencontrent aussi en Côte d'Ivoire, au Mali et dans plusieurs autres pays africains comme le montrent les travaux de Camille Roger Abolou (2006), Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kebe (2010) ou encore ceux de Cécile Canut (2010).

9. Nous employons le mot « diglossie » pour des raisons de commodité bien que les réalités bi-chromes auxquelles il renvoie ne rendent pas compte de la complexité du phénomène linguistique.

10. Cf. à titre d'illustration le témoignage de l'un des traducteurs de la page intitulée : « Facebook dans ma propre langue ». [En ligne : <http://blog.facebook.com/blog.php?post=71538202130>].

11. L'on pourra se référer à l'article de Jean-Jacques Weber et Kristine Horner (2010) pour les pays européens et le Luxembourg en particulier en lien à la politique de l'Union européenne ; ou à celui de Emilienne Baneth-Nouailhetas (2010) pour ce qui est d'une compréhension politisée des rapports entre francophonie et anglophonie.

l'on soit, ce sont des rapports sociaux que mettent en lumière les usages linguistiques.

Approches comparatives croisées : limites et points forts

Cette description, loin d'être exhaustive ¹², montre que le caractère sociologiquement problématique des pratiques du langage ne concerne pas une aire géographique ou culturelle donnée mais existe quasiment partout dans le monde. L'une des raisons de penser qu'il s'agit d'une question spécifique aux pays arabophones vient du fait qu'ils partagent une « même » langue officielle, l'arabe standard (*al 'arabiyya*). Or même s'il y a des différences entre les arabes standards comme le montre Dilworth Parkinson (2010), ce partage linguistique est souvent perçu par les chercheurs comme reliant analytiquement ces pays, d'autant que d'autres variables s'ajoutent à la configuration d'ensemble aussi bien religieuse (l'islam) que politique (des régimes autoritaires). Il peut en effet être utile de recourir à des comparaisons entre les pays arabes. Pour autant, ne pas élargir la comparaison risque d'exceptionnaliser leurs pratiques en les enfermant au mieux géographiquement (Maghreb, Proche et Moyen-Orient), sinon culturellement. Le piège est que la boucle soit ainsi bouclée tant au niveau du travail d'observation – penser savoir à l'avance ce que l'on s'attend à percevoir – qu'à celui de l'analyse – en paupérisant les outils conceptuels ¹³.

Le langage comme axe d'observation du social contemporain

Cette énumération de terrains concernant les rapports entre usages du langage et significations sociales ne sert pas seulement à démontrer que la problématique linguistique n'est pas circonscrite aux pays arabophones. Elle a aussi pour but de montrer que la question des pratiques du langage est constamment contenue dans un entrelacs de relations entre différentes structures politiques, faits et acteurs sociaux et qu'elle participe à définir les rapports entre groupes. Interroger ces pratiques aide à mieux comprendre ce que les langues et le sens qu'on leur donne peuvent dire des dynamiques sociales contemporaines. Tout comme l'habitat, le mode vestimentaire, la pratique religieuse ou alimentaire, le langage devient ainsi, du point de vue anthropologique, un objet à part entière : objet d'enjeux, de constructions et de négociations entre les acteurs sociaux, les groupes et les catégories allouant

12. Dans plusieurs autres endroits du monde, cette problématique est posée comme au Japon (Ball, 2004), en Irlande (Armstrong, 2012), en Norvège (Strand, 2012), en Amérique du sud (cf. pour le Brésil Gladis Massini-Cagliari, 2004 et Jean-Baptiste Nardi, 2002), etc.

13. La même posture qui exceptionnalise les pratiques linguistiques touche également l'analyse socio-anthropologique d'autres pratiques (religieuses, alimentaires, etc.) ; cette tendance n'est d'ailleurs pas spécifique à cette aire géographique : les études créoles, par exemple, souffrent aussi de cet exceptionnalisme comme le montre Michel de Graff (2003).

aux langues (et à leurs registres, variantes, accents, etc.) des valeurs et des significations symboliques. Partant de cet intérêt, cette perspective permet d'interroger le langage non pas dans ses règles et ses propriétés intrinsèques mais plutôt comme une activité sociale à part entière, qui dévoile des aspects culturels. Les pratiques langagières peuvent y être abordées sous différents axes. Par exemple, il est possible de s'intéresser aux manières par lesquelles la « société définit qui (et ce qui) peut être adressé, qui peut être écouté et qui ne le doit pas »¹⁴ (Haviland, 2006, 309). L'examen anthropologique des faits du langage constitue ainsi un moyen efficace pour interroger des « construits sociaux » – comme « le goût, les hiérarchies ou le prestige » – des « processus sociaux », ou encore plus globalement des rapports à soi et à l'autre (Duranti, 2003).

Plusieurs variables viennent aujourd'hui influencer notre mode relationnel. L'introduction de l'Internet et principalement des réseaux sociaux participe fortement à des réaménagements langagiers pouvant se produire au sein d'une même langue : sa façon d'être prononcée ou écrite (par qui et dans quels lieux numériques ?) sont autant d'indices des rapports existant entre les groupes¹⁵. Cependant, les médias – qu'ils soient ou non électroniques – agissent à leur tour en montrant comment le langage peut être utilisé (de quelle manière et par qui) pour mobiliser des positions politiques ou, plus largement, culturelles¹⁶. Une troisième variable joue un rôle important dans le remodelage des pratiques langagières. Il s'agit des migrations. Par exemple, le fait de rechercher un emploi dans un pays différent du sien amène certains à modifier leurs pratiques en fonction de ce qui, socialement, semble convenir : telle la question du « bon » accent analysée par Jan Blommaert (2009). Une quatrième variable est provoquée par la globalisation. Cette mise en réseau internationalisée des pratiques sociales est de nature à accélérer le réaménagement des rapports de groupes aux pratiques langagières, à quelque niveau que ce soit : politique, religieux ou, comme le montre Renato Ortiz dans cet ouvrage, dans le domaine de la recherche scientifique.

Au final, Internet, médias, migrations et globalisation jouent fortement sur la question des pratiques du langage, de leurs représentations et de leur mise en circulation. En précipitant techniquement les choses, elles induisent des basculements importants dans le domaine des pratiques et des représentations du langage auprès de différents acteurs. C'est aussi ce qui donne à la sphère du langage sa densité d'un point de vue anthropologique.

14. Traduction de l'anglais par l'auteur.

15. Cf. par exemple Myriam Achour-Kallel (2013).

16. L'on se référera notamment à Reem Bassiouney (2010), Jan Blommaert *et al.* (2009), Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kebe (2010) et Mohamed Zayani (2011).

Les acteurs comme passeurs

La démarche proposée ici n'a pas consisté à poser l'idée de « passeurs » comme point de départ mais celle-ci s'est progressivement imposée car elle constitue bien le thème transversal commun ¹⁷. De plus, un double avantage justifie notre choix. D'abord, en mettant en avant les acteurs eux-mêmes en tant que « passeurs », nous insistons sur le fait que cet ouvrage collectif ne porte pas sur le langage d'un point de vue linguistico-linguistique, mais bien du point de vue de ses pratiques sociales. En second lieu, ce choix permet de problématiser nos travaux autour d'un type précis d'usages du langage, celui de ses passages, de sa circulation et de sa continuelle mise en sens suivant des significations sociales elles-mêmes en changement. Ces témoins ne sont ni passifs ni de simples reproducteurs du langage, car ils fabriquent eux-mêmes du sens. En faisant passer d'un espace à un autre des langues (des registres, des mots...), volontairement ou non, ils en reconfigurent sans cesse les frontières.

Que ce soit de manière explicite ou implicite, les références aux passages et aux circularités de pratiques et d'éléments culturels ont été évoquées par plusieurs auteurs sur des sujets aussi divers que la musique (Le Menestrel, 2012), les migrations (Palidda, 2011), l'alimentation (Sanchez, 2008), ou de manière plus explicite (Bénat-Tachot, Gruzinski, 2001 ; Grévin, 2000 ; Liauzu, 2000). Il est significatif que l'idée de passage se trouve fréquemment liée à celle de la traduction. Ainsi, que ce soit auprès de traducteurs, de philosophes ou d'anthropologues, des réflexions autour de la notion « traduction-passage » ont été développées. Passons rapidement en revue ses différentes acceptions.

Le terme « passeur » est parfois entendu de manière négative. C'est le cas d'une conception qui perçoit comme un appauvrissement le travail du traducteur et qui le réduit à de l'« informationnisme » et à de la « délittéralisation » : « *Passeur* est une métaphore complaisante, souligne Henri Meschonic. Ce qui importe n'est pas de faire passer. Mais dans quel état arrive ce qu'on a transporté de l'autre côté. Dans l'autre langue. Charon aussi est un passeur » (Meschonic, 1999, 17) ¹⁸. Mais Henri Meschonic, loin de désavouer catégoriquement l'entendement du terme « passeur », insiste sur l'importance de réfléchir à la manière par laquelle ces passages se produisent, en tenant compte de la complexité du processus de traduction ¹⁹. Telle a été l'ambition

17. Je remercie en particulier Kmar Bendana, Katia Boissevain et Michelle Daveluy pour avoir contribué à clarifier, par leurs comptes-rendus des débats et des propositions de l'équipe, les problématiques transversales des participants.

18. Pour un aperçu sur les représentations du traducteur comme passeur et une proposition d'une représentation de traducteurs comme équilibre constant entre cultures, l'on se réfère à l'article de Denise Merkle (2007).

19. Pour lui, traduire c'est écrire puisque, d'une part, « traduire est précédé par l'histoire du traduire » (1999, 436) et que, d'autre part, « la traduction n'est pas seulement un passage d'une langue à une autre. C'est un passage à travers des habitudes culturelles, un filtre d'autant plus opaque et épais qu'il a l'air plus transparent » (*id.*).

de Barbara Cassin. À travers un travail de longue haleine impliquant plusieurs équipes de chercheurs, elle a dirigé le *Vocabulaire européen des philosophies. Le dictionnaire des intraduisibles* (2004). L'originalité et l'assise de ce *Dictionnaire* tiennent au fait de proposer une manière de penser et de faire la philosophie qui repose sur les réseaux de sens dans lesquels les mots s'inscrivent, tout en tenant pleinement compte des bifurcations de sens que ces mots ont emprunté depuis leur apparition jusqu'à leur utilisation actuelle. La traduction est ainsi envisagée comme une pratique sociale à part entière et le travail a porté sur ses immergés sociaux en interrogeant les manières par lesquelles les circulations des mots en ont reconfiguré le sens²⁰. Ce sens qui, comme le souligne Homi Bhabha, « se construit à travers la barre qui marque la différence et la séparation du signifiant et du signifié ». Pour l'auteur, c'est précisément dans ce lieu de tension qu'il nomme le « tiers espace » que le sens sera sans cesse recréé grâce à la « traduction culturelle », processus « qui permet de concevoir en quoi chaque forme de culture est liée à toutes les autres » (Bhabha, Rutherford, 2006, 98).

Chacun de ces auteurs insiste, dans son analyse, sur *la dimension processuelle de la chose se faisant*. En d'autres mots, analyser les pratiques du langage de ce point de vue revient à se situer dans un espace tiers qui offre la possibilité d'observer et de tenir pleinement compte des pratiques en train de se faire. Contrairement aux traducteurs entendus comme passifs, ils emploient le terme « passeur » pour mettre en relief leur rôle actif d'acteurs sociaux dans leurs pratiques du langage. Cette appréhension positive rejoint celle qu'en donne Claude Liauzu (2000) tout en s'en différenciant par l'axe identitaire qu'il considère comme central²¹. Serge Gruzinski (2001), quant à lui, insiste prioritairement sur l'idée de métissage et d'hybridité : pour lui, passeur signifie agent ou vecteur de métissage. Pour autant, les travaux ici présentés ne renvoient pas aux idées de mélanges même si nous rejoignons parfaitement la dimension processuelle impliquée par l'usage de la catégorie de « passeurs » bien décrite et analysée dans les différentes contributions de l'ouvrage dirigé par Louise Bénat-Tachot et Serge Gruzinski (2001).

Il convient enfin d'apporter deux précisions. La première rejoint celle de Michael Soubbotnik sur le fait de ne pas concevoir les passages comme un transfert « de blocs de signification d'une monade culturelle à une autre »

20. Outre le *Dictionnaire*, ces idées ont été développées ailleurs. Cf par exemple Barbara Cassin, Fosta Zini et Alain Pons (2003). D'autre part, notons que si d'autres auteurs partagent ce constat de re-sémantisation continue et historique des mots, tous en revanche n'en voient pas l'issue de la même manière. Insistant davantage sur les instrumentalisation politiques des concepts et depuis sa perspective « décoloniale », Walter Mignolo (2009) prône la « désobéissance épistémologique ». Par ailleurs, c'est une problématique que Renato Ortiz traite dans le présent volume relativement aux notions de *questão nacional* ou de *mundialization*, notamment en mettant l'accent sur le caractère « tachygraphique » des concepts en sciences sociales.

21. Pour Claude Liauzu (2000, 9), un passeur est « quelqu'un qui change volontairement d'identité, partiellement ou totalement, ou qui transforme, transgresse, l'identité à laquelle il a été assigné en fonction de son origine ».

(Soubotnik, 2001, 241). D'abord parce qu'il n'y a pas un seul sens à chaque espace, mais plusieurs. Même si certaines tendances peuvent se dégager à un moment donné, les espaces sociaux intègrent dans le même temps plusieurs manières de dire. Ensuite, parce qu'il n'y a pas un état originaire : l'idée de passages ne signifie pas l'existence d'un état initial pur que les « passeurs » seraient venus mélanger. Hugo Schuchardt (cité in Tabouret-Keller, 2008, 7) soulignait déjà en 1881 :

La forme lexicale du mélange des langues est la plus commune parce qu'elle se produit au contact superficiel des langues ; elle n'a en soi rien de problématique et est donc observable et utilisée partout ; mais l'examen de tout cas s'enfonce la plupart du temps profondément dans l'histoire culturelle.

La deuxième précision découle de la première. Elle concerne l'idée que les compréhensions proposées de ces passages ne sont pas définitives ; celles-ci proviennent plutôt des observations du *hic et nunc* du terrain. En effet, les frontières fluctuent sans cesse : qu'une signification soit relevée à un moment donné n'écarte pas l'existence d'autres significations, au même moment, mais peut montrer que ces autres sens ont été minorés par rapport à celui qui a été relevé. C'est à l'aune de ces remarques que nous entendons ici par « passeurs » les acteurs impliqués dans des processus de passages de significations sociales à travers le langage. L'accent est mis sur ces passages, sur des barrages aussi, parfois, mais toujours sur des processus de mise en circulation des mots et des sens. Soulignons enfin que nous considérons les barrages comme faisant totalement partie des processus de circulation, autant de manifestations révélatrices et provisoirement manquées (cf. les contributions de Myriam Achour-Kallel et de Fatima Zahra Lamrani).

En somme, les langues, leurs registres, accents, variantes ou statuts n'ont pas un sens défini une fois pour toutes. Celui-ci change en fonction de la situation immédiate et du contexte général. De fait, nous ne pouvons pas avoir une compréhension monolithique et réifiée du langage tant celui-ci, en passant d'un espace social à un autre, ou même d'un moment à un autre, transgresse les frontières. L'expression d'Édouard Glissant, « il n'est frontière qu'on n'outrepasse », n'est pas à cet égard une simple métaphore poétique, mais un ensemble de pratiques vérifiées sur le terrain. Les frontières territoriales, elles-mêmes, marquent moins des limitations spatiales qu'elles ne traduisent des rapports entre groupes sociaux. Comme l'avancé Georg Simmel, « la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale » (Simmel, 2010, 607). De la même manière, les pratiques langagières n'ont de cesse de traverser des frontières qui leur ont été fixées par l'institution : palais de justice (Lamrani) ou ministère (Achour-Kallel) ; par des imaginaires pensant homogènes et compartimentés les pratiques linguistiques (Ben Alaya, Taleb-Ibrahimi) ; par des trajectoires de vie comme les conversions religieuses (Boissevain, Kaouès), par des configurations internationales (Ortiz, Benrabah) ou encore par le vocabulaire : Niloofar Haeri montre que le sens de la prière – ou celui d'une sourate – diffère